

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION TOURISME

Mardi 6 mai à 18 h 30

Communauté de Communes du Sânon

Présents : Jean Louis Gazin, Chantal Régnier, Claudine Meilender, Martine Serriere, Marie Claire Parisot, Caroline Margaroli, Germaine Cassard, Jacqueline et Pascal Barottin, M. C. Roch, Valérie Claris, Jean Breton, René et Bernadette Wagner, Simone Jacques, Frédéric Chausson (Office de tourisme), Pierre Maire, Thérèse Secan, Marie Rose Pierson, Jean Iung, Michel Marchal, Jean Louis Gazin, Colette Plaid, Odile Georgin, Nicole Antoine, Jean Chalard, Jean Pierre Durain, François Hanus, Philippe Lefevre, Claudine Meilender, Marcelle Martine Deberg, Jean Vincent, Serge Burtin, Jacqueline Barottin, Jean Beltrame, Marie Claire Huguenin, Thierry Lesdalons, Mairie France Picard, Jean Paul Seichepine, Marc Villeman, Serge Husson.

Excusés : Samuel Meslin (Centre de Pleine Nature de Bures), Patricia Malgras, David Meilender, Anne Cécile Bastien (Conseil Général), Philippe Gallaud (Centre de Pleine Nature de Bures), Dominique Jacquot, Claude Oger, Gérard Holzammer, Roland Conard, Jean Paul Henry, Pascale Hesse, Jean Michel, Jean Paul Henry, Daniel Chodot (Centre de Pleine Nature).

Michel Marchal, Président de la Communauté de Communes, introduit la réunion en expliquant que c'est la première réunion de la commission suite aux élections. Il est demandé à chaque président de sa commission sortant de provoquer une réunion de leur commission afin de désigner un nouvel exécutif. C'est Chantal Régnier, le président sortant et Jean Louis Gazin, vice président en charge du tourisme, qui présentent l'ordre du jour et proposent un tour de table afin que chaque membre, ancien ou nouveau, se présente.

Cette première réunion est l'occasion de rappeler le fonctionnement de la commission tourisme et de son organisation.

Chantal Régnier commente le document présenté sur le vidéo projecteur (**document fourni en pièce jointe**)

1) Guide de la commission tourisme : Comment ça marche ?

a) A quoi ça sert une commission ? Comment sont prises les décisions ?

Les commissions sont des espaces de réflexion et de propositions. Elles sont ouvertes à tous élus et non élus. Elles étudient la faisabilité des différents projets en s'entourant pour ce faire de toutes les compétences et avis nécessaires.

Selon les principes de démocratie participative, tous les projets peuvent être étudiés par les commissions dès lors qu'ils relèvent, à priori, de l'intérêt communautaire. Dès la formulation d'une piste de réflexion, celle-ci est soumise à un groupe de travail ou à la commission qui va étudier la faisabilité du projet. Des allers retours permanents sur l'avancée du dossier ont lieu avec le président de commission, les vices présidents et le Président de la CCS. Le projet est ensuite validé ou non par la commission dans son ensemble, le Bureau puis au final au Comité qui décide de sa réalisation ou non, en fonction de son intérêt pour le territoire, sa faisabilité technique et financière.

b) La commission tourisme : fonctionnement et rôle de chacun

La commission tourisme est composée de différents groupes de travail selon des thématiques (ex. : patrimoine, découverte nature, etc.). La commission tourisme a un président de commission et un vice-président chargé du tourisme. Chaque commission peut créer autant de groupes de travail qu'elle a de projets à étudier.

Quel est le rôle de chacun ?

Le vice-président

Jean Louis Gazin, Maire d'Athieville et vice-président de la Communauté de Communes est est délégué à la commission tourisme : il a pour rôle un suivi politique de la commission dont il est responsable, il représente le Président lors des rencontres avec des organismes officiels, il veille à la bonne marche de la commission en lien avec le Président de celle-ci. Il est souhaitable que le vice-président ne soit pas lui-même président de commission.

Le président de commission

Chantal Régnier préside la commission depuis 1999. Le président de la commission préside et anime la commission, coordonne l'activité des différents groupes de travail. Les présidents de commission qui ne seraient pas déjà membres du bureau de la CCS en seront membres de droit mais ils n'auront qu'une voix consultative.

L'agent de développement

Chaque président de commission est accompagné d'un agent de développement qui assure la fonction de secrétaire de séance, de coordinateur, recherche de financements, etc.

c) Proposition de fonctionnement

Afin de faciliter l'organisation de la commission, nous proposons d'organiser la commission avec la mise en place d'un comité de pilotage composé au maximum de 7 à 8 personnes. La mission de ce comité de pilotage est de seconder le président dans sa tâche.

Nous proposons de travailler selon le schéma suivant :

- élire un président de commission,
- désigner un référent par groupe de travail (nous présenterons les groupes de travail avec les différentes thématiques),
- constitution du comité de pilotage avec un président de commission, le vice-président en charge du dossier et des référents de groupe.

Le comité de pilotage serait une instance plus réactive qui permet de faire le point régulièrement sur les dossiers en cours et ce de manière transversale.

Le rôle du référent du groupe de travail

Le référent du groupe de travail a pour mission d'animer et coordonner son groupe de travail, rapporter leurs idées et projets au comité de pilotage et à la commission, rapporter aux membres de son groupe des actions engagées dans le cadre du comité de pilotage.

d) Circulation de l'information :

Chaque commission se réunit au moins une fois par an, les groupes de travail autant de fois que nécessaire. Les comptes-rendus des groupes de travail sont envoyés régulièrement aux membres du groupe concerné. Les comptes-rendus des commissions qui synthétisent toute l'activité des différents groupes de travail sont envoyés à tous les membres de commission plus une copie pour info à toutes les mairies.

2) Constitution de la commission tourisme

a) Election du président de commission

Nous procédons à l'élection du président de commission. Depuis le dernier mandat, Chantal Régnier, est présidente de la commission.

Un seul candidat s'est présenté au poste de président animateur de commission : Chantal Régnier a été réélue à l'unanimité.

Afin de mettre en place les groupes de travail et le comité de pilotage de la commission tourisme, nous avons présenté une photographie des groupes de travail actuels et des thématiques abordées. Ce sont les groupes de travail qui nous semblent le plus correspondre aux orientations de la commission tourisme : les groupes peuvent évoluer en fonction des idées de la commission. Il est proposé une photographie du moment avec les thématiques abordées et les projets en cours ou les pistes qui ont été formulées. Les groupes peuvent donc évoluer et les projets également. Il n'y a rien de figé, c'est une proposition d'orientation de la commission. Aujourd'hui, nous n'avons pas le temps d'aller dans le détail des projets mais seulement de poser les bases de réflexion.

b) Photographie et présentation des groupes de travail et thématiques abordées (exemples de projets et pistes) (voir document en pièce jointe)

Sept groupes peuvent être constitués selon les thématiques suivantes :

- groupe promotion touristique,
- groupe patrimoine,
- groupe patrimoine salin,
- groupe patrimoine militaire,
- groupe valorisation du canal,
- groupe cadre de vie,
- groupe découverte nature.

Trois grands pôles se dégagent de cette constellation : le pôle patrimoine, le pôle nature et cadre de vie, le pôle promotion du territoire.

✍ Jean Breton souligne le fait que l'intitulé de la commission "commission tourisme" est réducteur car de nombreuses autres thématiques s'y rattachent. Chantal Régnier et Jean Louis Gazin expliquent qu'il faudrait revoir le nom de la commission pour qu'il corresponde mieux à la réalité des projets.

Voir, en pièce jointe, plus précisément, les thématiques abordées et les exemples de projets en cours ou à venir.

Quelques précisions concernant les projets des groupes de travail :

* Groupe Découverte nature :

Quelques exemples d'action :

- L'action Eco Veille :

Cette action vise à conserver durablement des sentiers propres, praticables et aménagés. Cette action consiste en une veille coordonnée par les responsables sentiers des randonneurs du Sanon.

- Semaine du développement durable par les randonneurs du sanon (actions)

Du 1^{er} au 6 avril, différentes actions ont été organisées par les Randonneurs dans le cadre de la semaine du développement durable : travaux d'aménagements sentiers, bilan éco veille, opération nature propre, randonnée ouverte à tous, présentation des aménagements réalisés en forêt de Ranzey

Les actions sentiers de randonnée :

- Concernant le sentier de Ranzey, il s'agirait sur le sentier existant (Athienville, Serres Hoéville) d'aménager un sentier découverte en forêt de Ranzey sur le thème "Chemins mythiques et de légendes".

L'idée serait de travailler sur cette thématique autour d'un sentier de 5 km se situant sur le tracé des sentiers déjà balisés de Serres, Hoéville, Athienville. Plusieurs éléments pourraient être valorisés : une mardelle, un cantonnement, un puits, etc. Les randonneurs organiseront prochainement une rencontre avec les différents intervenants concernés (maires, ONF...).

- Sentier inter communautaire sur les communes d'Anthelupt, Vitrimont, Hudiviller

Les Randonneurs réfléchissent à la réalisation d'un sentier inter communautaire : sur les communes d'Anthelupt, Vitrimont et Hudiviller (3 communautés de communes). En effet, la commune d'Anthelupt vient d'acheter une bande de terrain qui rejoint le chemin vers le Léomont. Plusieurs possibilités sont donc offertes vers Vitrimont, Flainval, Hudiviller par exemple.

- Il a été proposé également de développer la problématique autour du développement durable et des espaces naturels sensibles.

Michel Marchal a rappelé que la Communauté de Communes a demandé au Conseil Général à ce que l'étang de Parroy devienne Espace Naturel Sensible Prioritaire.

La prochaine réunion du groupe de travail découverte nature est prévue le mardi 10 juin à 18 h 30. Une convocation par courrier confirmera cette réunion.

* Groupe Promotion touristique :

Quelques exemples :

- la réalisation d'un dépliant départs de randonnée :

Le groupe a réalisé un dépliant qui présente l'ensemble des départs de randonnée (voir en pièce jointe) en partenariat avec le Conseil Général, le CDT, l'office de tourisme, les Randonneurs du Sanon, etc.

- réactualisation du plan touristique

Le groupe travaille actuellement à la réactualisation du plan touristique de la Communauté de Communes. Une première maquette a été réalisée. Une réunion du groupe de travail concernant ce plan aura lieu le **mardi 27 mai à 18 h 30**. Une convocation par courrier confirmera cette réunion.

- participation à l'exposition estivale de l'office de tourisme

Le thème retenu cette année est 70 ans de tourisme en Pays Lunévillois. La CCS participera à cette exposition : si vous avez des idées...

Pistes de projets :

- réalisation d'un dépliant sur le sentier de Flainval (sentier des écoliers)

- Pour information, la commission communication réfléchit à la mise en place de panneaux d'entrée de territoire sur le thème du chevalement de sel (proposition de Jacqueline Barottin).

* Groupe Patrimoine :

Animations "petit patrimoine"

A la dernière réunion du groupe, il avait été proposé de recenser les linteaux, chasses-roues et autres éléments architecturaux des bâtisses du secteur pour sensibiliser les propriétaires à ce petit patrimoine. Bernadette Wagner, Germaine Cassard et Simone Jacques se sont proposées pour faire cet inventaire sur la CCS. Le groupe pourra demander des conseils au CAUE pour mener au mieux ce projet.

Il faut rappeler que la commission habitat met en œuvre un nouveau règlement d'intervention en aidant la restauration de façades à caractère patrimonial avec l'intervention et les conseils du CAUE.

Animations CAUE

Le CAUE (Conseil en Aménagement, Urbanisme et Environnement) de Meurthe et Moselle a sollicité les communautés de communes du Lunévillois concernant un programme d'animation et de découverte sur le grès.

Ils souhaitent associer les communautés de communes dans ce programme en vue de constituer une base de connaissances solides autour de ce matériau pour préserver au mieux le bâti existant et favoriser une utilisation contemporaine dans la construction neuve.

Sur le territoire du Sânon, il y a des ouvrages en grès, la Communauté de Communes pourrait être associée au programme d'animations.

Journées du Patrimoine 2009 ?

Pour l'année 2008, nous n'avons eu aucune proposition. C'est une année blanche. Y a t-il des propositions pour 2009 ?

✍ Serge Husson propose de mettre en valeur certains sites :

- 5 blockhaus à Xures
- pièces souterraines à Bauzemont
- les cuisines de Bathelémont
- 3 tombes d'anabaptiste à Arracourt
- belvédère au bois de Bénamont, etc.
- fours à chaux à Serres

afin de mettre en place un parcours historique voire archéologique.

La commission propose de réfléchir sur cette thématique dans le cadre du groupe de travail patrimoine.

* Groupe Patrimoine salin :

PATRIMOINE SALIN

La Communauté de Communes du Grand Couronné s'investi dans un projet de valorisation du patrimoine salin. Le projet a été retenu "Projet d'excellence Rurale", ce qui permet le déblocage de subventions. Le projet du Grand Couronné s'articule principalement autour de la valorisation du cratère d'Haraucourt, d'une part, et d'une maison du sel, d'autre part.

Au niveau de la Communauté de Communes, nous avons réfléchi à la mise en place d'un projet de valorisation de notre patrimoine salin.

Autour d'un circuit du sel (qui présenterait deux techniques : par évaporation et par extraction)

- qui pourrait passer par la Saline Ste Marie, la Saline d'Einville en exploitation

nous avons pris contact avec Mr Martin et avons fait une visite de son usine pour étudier la faisabilité d'un projet de valorisation du sel.

Concernant la saline Ste Marie, cela pourrait être des visites de groupes des ateliers du sel à l'ancienne (projet de l'entreprise) et une mise en valeur du chevalement. Des locaux pourraient nous être mis à disposition (toilettes...) ainsi qu'un parking à proximité du chevalement que nous pourrions mettre en valeur. Des visites de la Saline pourraient être organisées.

Cela pourrait s'organiser autour d'un circuit du sel (avec le canal, une table d'orientation...).

Concernant la Saline St Laurent, nous avons imaginé qu'il pourrait y avoir une mise en valeur la salle des machines avec une mise en scène de style muséographique. Nous avons rencontré le directeur mais pour le moment il n'a pas donné suite.

Ce projet reste bien sûr à préciser. Actuellement, nous sommes à la recherche de financements et sommes en contact avec le Grand Couronné dans le cadre de leur projet global.

* Groupe Valorisation du Canal de la Marne au Rhin

Réflexion sur la valorisation du canal de la Marne au Rhin (brochure)

Présentation du projet de la société Navig France située au Port de Lagarde

Suite à une baisse de son chiffre d'affaires, Rives de France a arrêté son activité sur le site de Lagarde. Deux anciens salariés de Rives de France ont repris la gestion du site. La location de bateaux étant en baisse, ils ont souhaité reprendre cette activité et la diversifier – ils assurent leurs revenus avec le stockage de bateaux à terre afin de maintenir le personnel existant – soit 6 personnes au total. Patrice Yax et Jacques Lucas ont rencontré les maires des communes concernées par le Canal afin de leur présenter leur projet.

La société Navig France à Lagarde (location et gardiennage de bateaux) souhaite développer une attractivité sur le canal par la mise en place de produits touristiques, leur saison a été plutôt positive.

Ils ont plusieurs projets :

- devenir un point relais touristique pour les utilisateurs de la voie d'eau
- développer des services à destination des visiteurs avec location de vélos et de 2 CV
- mettre en service un bateau passager pour des excursions de courte durée pour une population de proximité, de toute catégorie sociale
- développer un produit court séjour sur le Sânon
- mettre en place un séjour d'une semaine sur les boucles de la Moselle.

Le Comité Départemental du Tourisme travaille sur des produits 'boucles de la Moselle'. L'office de tourisme, représenté par Frédéric Chausson, explique qu'il est en mesure de vendre des produits touristiques de ce type.

Il a également été proposé de réfléchir à des aménagements le long du Canal qui pourraient le mettre en valeur (espace pique nique, piste cyclables...).

* Groupe Cadre de vie

Formations 2008

La formation sur "les ennemis des plantes ornementales : les produits de traitement" aura lieu le jeudi 27 novembre 2008. La commune sera à définir ultérieurement.

Concours fleurissement

Choix des dates de passage :

- 1er passage pour les communes (gazon) : 24 mai 2008.
- 2° passage pour les communes : 10 juillet 2008.
- passage pour les particuliers : 28 juillet 2008.

Voyage d'étude

La date du voyage sera le samedi 28 juin 2008. L'organisation de la journée se déroulera ainsi : le matin visite d'un jardin dans les Vosges près de Bulgnéville à St Ouen-lès-Parey, l'après-midi visite du jardin de Morizécourt (c'est le parc d'un prieuré comprenant un verger, un ensemble hydraulique - geyser, lavoir et vivier). Le coût des visites est de 4,5 € par personne pour St Ouen, 2 € par personne pour le prieuré. Le repas de midi serait pris au restaurant du couvent des cordeliers aux Thons. Le prix du repas avec apéritif, entrée, plat, fromage, dessert, café et boissons est à 24 € par personne. Une participation de 30,50 € sera demandée. Les frais de transport (bus) sont pris en charge par la CCS.

☒ Si vous êtes intéressé par les formations, le concours fleurissement ou le voyage d'étude, n'hésitez pas à vous manifester auprès de Delphine Luce.

✍ Colette Plaid a souligné l'importance du fleurissement dans les communes pour améliorer l'accueil. Simone Jacques a expliqué que la tendance est plus aux vivaces actuellement dans les communes. Michèle Heitz propose de faire des achats groupés de fleurs par le biais de la Communauté. Michel Marchal explique que cette proposition devra être étudiée dans le cadre de la commission vie communale.

* Groupe Patrimoine Militaire

Projet de valorisation du patrimoine militaire en forêt de Bezange

Ce patrimoine est constitué notamment de blockhaus, cimetière militaire allemand de la grande guerre. Ces vestiges se trouvent sur les territoires de la Communauté de Communes du Sânon et la Communauté de Communes du Saulnois (Moselle).

Une visite a également été organisée sur le site de Bezange avec toutes les personnes intéressées du Sânon et du Saulnois qui s'est poursuivie par une réunion en mairie de Bezange. La position du Saulnois est que leur projet se limiterait dans un premier temps à un sentier de randonnée. Ils n'ont pas pour projet, à priori, de s'engager dans la valorisation des vestiges à proprement parler. Quant à la randonnée, à priori, un sentier pourrait se mettre en place.

► La première étape : *penser un itinéraire de sentier reliant les différents vestiges en relation avec l'ONF. Ce dernier sera ensuite présenté et proposé à la Communauté de Communes du Saulnois. Les Randonneurs ont pris contact avec l'ONF pour élaborer un circuit. Il sera également intéressant de contacter le consulat allemand car ces ouvrages constituent leur patrimoine.*

Qui plus est, en 2014, ce sera le 100^{ème} anniversaire de la première guerre mondiale.

Michel Marchal rappelle que le sentier de mémoire a été inauguré en 2004 sur le thème de la bataille de chars d'Arracourt. On voit régulièrement des personnes s'arrêter près du char. Il est difficile d'estimer le nombre de passages sur le sentier, mais il y a régulièrement des personnes qui appellent la CCS pour l'emprunter. Le but serait d'enrichir ce sentier de mémoire avec notamment le potentiel de Bezange et d'autres vestiges que citent Serge Husson et Jean Paul Seichepine.

L'office de tourisme travaille actuellement sur un projet de visite en autocar circuit 14/18 – Léomont / Leintrey avec un film qui serait diffusé dans le bus et recherche des produits de ce type.

Michel Marchal a rappelé également les différentes modalités de financement Conseil Général et Région Lorraine.

Chantal Régnier a proposé aux participants de mettre en place des référents par groupe de travail Jean Breton pensant qu'il est difficile de se proposer comme référent tant que les groupes de travail ne sont pas constitués, une fiche d'inscription dans ces différents groupes circule alors dans la salle afin que chacun puisse s'inscrire.

SI vous souhaitez vous inscrire dans les groupes, nous vous invitons à contacter Magaly Paulus à la CCS.

Jean Louis Gazin et Chantal Régnier proposent qu'à la première réunion de chaque groupe, les participants choisissent leur référent qui les représentera au comité de pilotage.

Plusieurs dates sont posées pour les réunions de groupes de travail :

- le mardi 27 mai : communication touristique
- le mardi 10 juin : réunion sentier découverte nature

Des convocations seront envoyées aux membres des groupes de travail concernés qui confirmeront ces dates de réunion.